## Planet'Jeunes

dans le cadre de sa politique enfance jeunesse, recrute

# Un(e) animateur(trice) petite-enfance

### Intitulé du poste :

➤ Animateur-trice petite-enfance

#### Contrat:

- > CDD de 12 mois.
- > 35 h hebdomadaires annualisées.
- ➤ Indice brut 356 (indice majoré 332) de la fonction publique territoriale au grade d'adjoint d'animation.

#### Lieu d'exercice

➤ 445 rue Louis Armand, 73420 Méry

#### Missions:

Placé sous l'autorité du directeur de Planet'Jeunes et en lien avec la responsable enfance, le salarié a pour principales missions :

- 1- Animation enfance
- Etre force de proposition sur les thématiques et les activités proposées aux enfants, notamment les 3-5 ans
- Réaliser la programmation des activités en lien avec le projet éducatif de Planet'Jeunes
- Animer les groupes d'enfants, particulièrement les 3-5 ans, les mercredis et les vacances scolaires
- Accompagner les séjours enfance
- 2- Animation du REPAM
- Mettre en ouvre et animer les activités pour les 0-3 ans
- Assurer la sécurité physique et morale des enfants
- Gérer, entretenir et ranger le matériel
- 3- Relation/communication
- Assurer la relation aux familles pendant les temps d'accueil
- Valoriser les projets éducatif et pédagogique de Planet'Jeunes
- Assurer les réunions partenariales et en lien avec les élus
- Diffuser les activités du REPAM
- Réaliser les outils de communication et mettre à jour le site internet
  - Compétences :
    - o Connaissance du rythme et du développement de l'Enfant
    - o Travail d'équipe
    - Adaptation
    - Créativité
    - o Maîtrise des outils informatiques (word, excel, publisher...)

<u>Diplômes requis</u>: Titulaire d'un diplôme de la petite-enfance (CAP Petite-Enfance, Educateur de Jeunes Enfants,

Auxiliaire de Puériculture,...), et du BAFA ( ou équivalence)

Titulaire du permis B

Envoyer CV + lettre de motivation à Madame La Présidente, Planèt'Jeunes 445 rue Louis Armand ou à contact@planetjeunes.fr

Pour toute information contactez Nicolas ANDRIOT au 04-79-63-67-96.